

Hall sportif provisoire

85, rue du Château / Dommeldange

INAUGURATION

le mercredi 7 octobre 2026 à 14.00 heures



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Eric Jaerling

HISTORIQUE

Fin 2019, les études ont débuté en vue de la rénovation et de l'agrandissement du complexe scolaire existant, situé à la rue Nicolas Hein à Dommeldange.

Conçu par l'architecte Jean Petit dans les années 1980, ce complexe scolaire est aujourd'hui devenu trop exigu et ne répond plus pleinement aux besoins actuels. Parmi les infrastructures existantes figure notamment le hall de sport, initialement dédié aux élèves de l'école.

Afin de garantir la continuité des cours et des activités sportives pendant la phase de travaux, dont la durée est estimée à cinq ans, il a été nécessaire de prévoir des bâtiments de transition.

En septembre 2023, de l'autre côté de la rue Nicolas Hein, ont débuté les travaux de construction d'un bâtiment scolaire temporaire. Celui-ci a été conçu pour permettre aux élèves et aux enseignants de vivre au mieux cette période de transition avant leur installation dans les nouveaux locaux.

En septembre 2024, la rentrée scolaire a ainsi marqué une nouvelle étape pour les élèves et les enseignants, qui ont découvert leurs nouveaux espaces d'apprentissage.

En mars 2025, les travaux de démolition de l'école existante ont débuté, ouvrant la voie à la réalisation du nouveau complexe scolaire.

En septembre 2025, ce fut au tour du volet sportif du projet de prendre forme, avec la construction d'un bâtiment de transition à la rue du Château.

Ce nouveau hall de sport, initialement pensé comme une simple infrastructure de transition, voit aujourd'hui son potentiel grandir avec l'ambition de répondre à un déficit réel en infrastructures sportives et de contribuer aux besoins des différentes fédérations présentes sur le territoire luxembourgeois.

En septembre 2026, les travaux ont été achevés, marquant l'aboutissement de plusieurs années d'études, de construction et de transformation du site.

DESSCRIPTIF

Introduction

Le quartier de Dommeldange disposait d'un gymnase au sein du complexe scolaire dans la rue Nicolas Hein. Ce complexe a fait l'objet d'une transformation à partir de 2025, au cours de laquelle les infrastructures existantes ont été démolies. La mise en service du nouveau complexe est prévue pour la rentrée 2030. Durant la durée des travaux, les élèves sont accueillis dans un bâtiment scolaire provisoire implanté sur une parcelle adjacente.

Afin de garantir la continuité de l'enseignement sportif de proximité, le Service Sports de la Ville de Luxembourg a décidé de construire une structure provisoire sur la parcelle cadastrale 844/2662 entre la rue du Château et la montée de Dommeldange.

Implantation et organisation du site

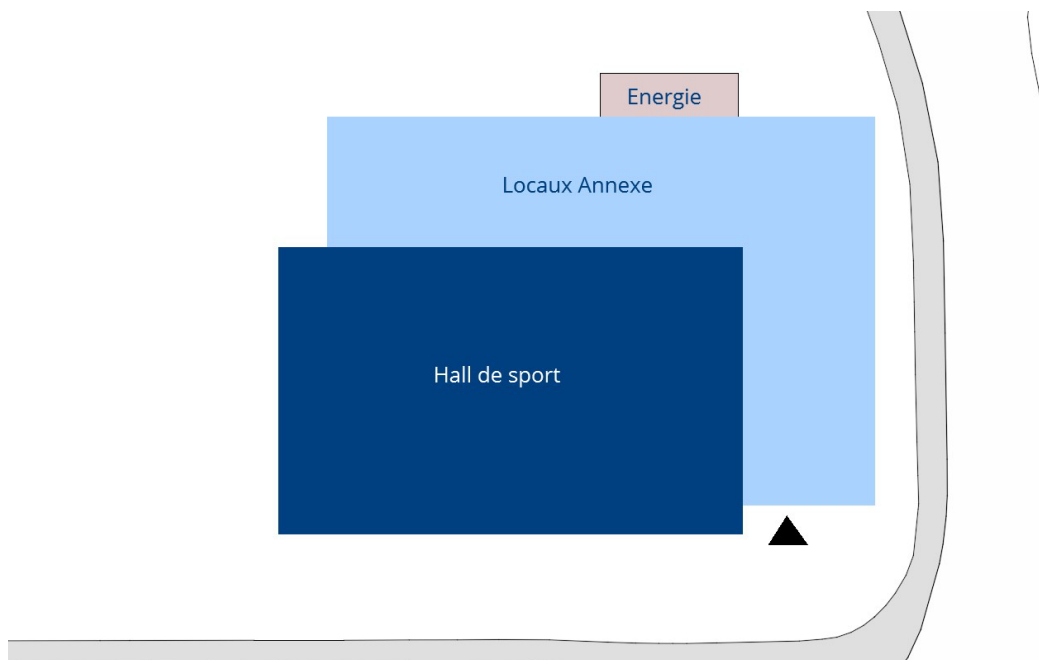
Le projet se place au nord-est de la parcelle, minimisant les terrassements nécessaires pour implanter la structure dans la topographie du site et donnant une aire d'entrée de plein pied depuis la rue, facilement accessible depuis les arrêts de bus existants.



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Marc Betzen

Répartition du programme

Le bâtiment se compose de deux volumes contigus de hauteurs différentes. Le volume haut contenant le hall sportif est entouré sur deux côtés d'un volume plus bas hébergent toutes les fonctions auxiliaires comme les vestiaires, sanitaires et locaux de stockage. À l'arrière, un conteneur technique abritant la centrale énergétique vient compléter cet ensemble.



© ARCO Architecture Company

Aménagements extérieurs

Un auvent situé près de l'entrée principale garantit un accès agréable au bâtiment tout en offrant des places de stationnement couvertes pour vélos. Pour des raisons d'entretien et de maintenance, un cheminement a été aménagé autour du bâtiment.

Compte tenu de la topographie du terrain, un escalier extérieur est nécessaire afin de garantir les voies d'évacuation. Cet escalier sert en même temps d'accès vers la centrale d'énergie, notamment pour l'approvisionnement en pellets de bois. À l'arrière du bâtiment, sous cet escalier se trouve également un local pour les poubelles.

Matériaux

Pour la façade, un bardage en bois sur la hauteur du volume annexe a été réalisé tout autour du bâtiment. Les vestiaires présentent des fenêtres en hauteur afin d'apporter de la lumière naturelle, sans donner de visibilité depuis l'extérieur.

Pour la partie du volume du hall de sport dépassant la hauteur du bardage en bois, le matériau retenu est le panneaux sandwich avec finition en tôle, dans une teinte identique à celle des châssis. Ce choix permet à ce volume de se fondre davantage dans le ciel et d'atténuer son impact visuel. Sur la face nord du volume, des fenêtres sont présentes pour l'apport de lumière indirecte ainsi que pour le désenfumage.

Le conteneur annexe abritant la centrale énergétique est revêtu d'un crépi blanc, ce qui lui permet de s'intégrer harmonieusement dans l'environnement global.



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Eric Jaerling

Concept énergétique

Le concept énergétique vise une efficacité énergétique élevée et répond au standard énergétique AAA. Un système de ventilation avec récupération de chaleur assure un climat intérieur confortable tout en réduisant la consommation d'énergie. Un éclairage à haute efficacité énergétique, associé à des détecteurs de présence, permet une gestion adaptée aux besoins réels des utilisateurs. L'installation d'eau potable en acier inoxydable, complétée par un système de désinfection thermique et des purges hygiéniques, garantit un fonctionnement sûr et conforme aux exigences en matière d'hygiène

PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Circulation Accueil	59.06 m2
Circulation / Hall d'Entrée	45.80 m2
Loge	13.26 m2
Hall sportif	647.04 m2
Hall de sport	506.77 m2
Stock matériel 1	69.75 m2
Stock matériel 2	70.52 m2
Vestiaires	114.07 m2
Vest A	17.95 m2
Douches A	7.79 m2
Vest B	18.53 m2
Douches B	7.82 m2
Vest C	18.50 m2
Douches C	7.59 m2
Vest D	17.84 m2
Douches D	7.92 m2
Vest Ens.	6.98 m2
Douche Ens.	3.15 m2
Sanitaires	44.26 m2
WC D	17.98 m2
WC H	17.34 m2
WC PMR	8.94 m2
Locaux techniques	53.82 m2
Technique	17.92 m2
PUMI	4.45 m2
Rac.	7.01 m2
Centrale d'énergie	24.44 m2
Total (NET)	918.25 m2



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Eric Jaerling



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Eric Jaerling



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Eric Jaerling



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Eric Jaerling



© Photothèque de la Ville de Luxembourg – Eric Jaerling

CHRONOLOGIE

Juillet 2022	Lancement des études
Mai 2024	Approbation CE du projet définitif
Juillet 2024	Approbation CC du projet définitif
Février 2025	Autorisation de bâtir
Septembre 2025	Début des travaux
Septembre 2026	Fin des travaux

DEVIS ESTIMATIF

Devis voté : 8.160.567,26 € (honoraires et taxes compris)

MAITRISE D'OUVRAGE

Ville de Luxembourg – Service Sports
90 Bd de Kockelscheuer, Gasperich
L-1911 Luxembourg

MAITRISE D'ŒUVRE

Architecte	ARCO Architecture sàrl 3, rue des Trois Glands L-1629 Luxembourg
Génie civil	BEST Ingénieurs-Conseils sàrl 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Génie technique	Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs-Conseils sa 53, rue Gabriel Lippmann L-6947 Niederanven
Étude de sol	GRUNDBAULABOR Trier GmbH 4 Wolkerstrabe D-54296 Trier
Organisme de contrôle	Luxcontrol asbl 8, boulevard des Lumières L-4369 Belvaux
Étude désenfumage	Energie et Environnement s.a. 15 Rue d'Épernay, L-1490 Luxembourg

CORPS DE METIERS

Entreprise générale	JANS Constructions sa 4, rue Tom L-9651 Eschweiler
Équipement sportif	HARYSPORTS 12, rue des alliés L-4712 Pétange
Signalétique	GRUN signalisation 35, bd. Des Scillas L-2529 Howald